

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5277>



Rentrée 2017 : les établissements en lutte

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Echos des établissements -



Publication date: samedi 11 février 2017

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les dotations horaires ont été communiquées aux établissements et les chefs d'établissement ont travaillé sur leurs répartitions.

Avec une dotation basée, selon le rectorat, sur des effectifs à 28 par classe en 6ème et à 30 dans les autres niveaux (hors REP), nombreux sont les collèges qui se trouvent dans des situations difficiles pour la rentrée prochaine.

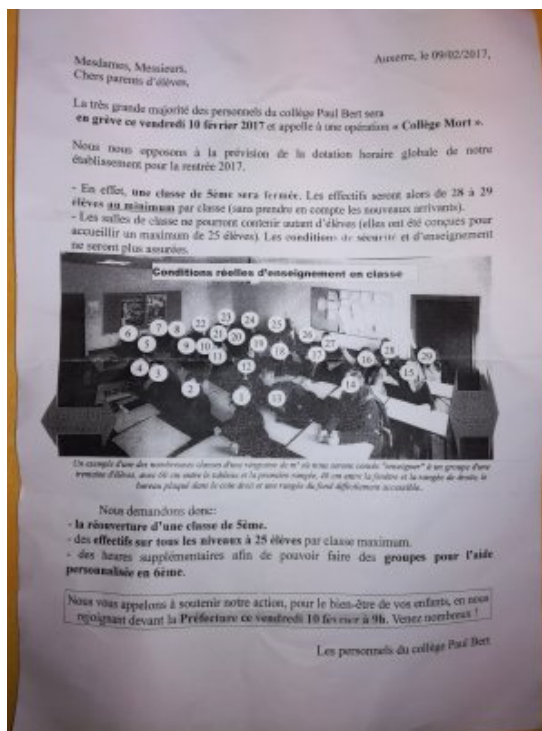
En effet, les petits collèges ruraux sont forcément consommateurs de moyens et cela a des conséquences sur les collèges 400 - 600 élèves qui vont devoir perdre une ou deux divisions à la rentrée prochaine.

Un certain nombre de collèges s'est dès maintenant mobilisé :

- le **collège P. Bert** qui avec des effectifs stables perd 23 heures dans sa DHG : ils étaient en grève à 80 % le 10 février lors du CDEN soutenus par les parents d'élèves (tract en PJ).
- le **collège d'Aillant sur Tholon** qui, si les choses en restaient là, devrait perdre 2 divisions à la rentrée prochaine : ils seront reçus par la DASEN début mars. Une [pétition](#) en ligne é été lancée.
- le **collège de Denfert** qui a refusé la première répartition du chef d'établissement (motion en PJ)
- le **collège de Puisaye** qui refuse des classes surchargées dans un de ses 3 sites
- le **collège de Tonnerre** qui demande une dotation supplémentaire et le maintien de tous les postes d'AED.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Motion CA clg Denfert



Tract P Bert

